

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **13 septembre 2010**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1	Pierre Lavallée	Siège No 4	François Vallières
		Siège No 5	Alain-Serge Vigeant
Siège No 3	Karine Fleury	Siège No 6	Alain Bahl

Est absent, le conseiller Louis Bissonnette

Est également présente
Martine Bernier, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2010-09-262

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 13 septembre 2010

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal — séance du 16 août 2010

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - août 2010
- 5 Groupe AST - Entente
- 6 Drapeaux Bureau municipal
- 7 Ulverton - Rencontre Carrières/Sablières
- 8 Fête du 150e en 2012 - Tract postal
- 9 Fête du 150e - comité des Fêtes
- 10 Caméra Soltek - Contrat de location
- 11 Résolution d'appui - Projet station-service

Sécurité incendie

- 12 Achat septembre 2010

Voirie

- 13 Abrasif 2010-2011
- 14 Personnel déneigement 2010-2011
- 15 Appel de candidature - Employé de voirie
- 16 Garage - Clôture
- 17 Pavage Route Ployard - Approche 8e Rang

- 18 Viré rue des Pins
- 19 Rte McGiveney - Nivelage

Hygiène du milieu

- 20 Vidange systématique des fosses septiques - Résolution d'intention
- 21 Eaux usées - Vidange des étangs

Urbanisme et zonage

- 22 Procès-verbaux CCU 2009 et antérieurs
- 23 Formation CCU - Acton Vale

Loisirs et culture

- 24 Paysagement - Baril d'arrosage
- 25 Loisirs - Politique de location de salle + disponibilité
- 26 Affectation de dépenses - Résolution R 2010-04-129
- 27 Fête Nationale - Facture à payer
- 28 Course cycliste Mai 2011

Général

Varia :

- 29 **Correspondance**
Correspondances reçues - août 2010
- 30 **Période à l'assistance**
- 31 **Levée de l'assemblée**

Le varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-263

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 16 AOÛT 2010

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 août 2010, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2010-09-264

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – AOÛT 2010

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'août 2010, tels que présentés.

Compte à payer Conseil 13 septembre 2010

Nom Fournisseur	Solde
Exova	180.60 \$
Exova	380.39 \$
Calclo 2000 inc	11 317.98 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	119.74 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	328.50 \$
Chambre de commerce de Drummond	25.68 \$
Chambre de commerce de Drummond	14.97 \$
Chambre de commerce de Drummond	12.81 \$

Chambre de commerce de Drummond	42.00 \$
Chambre de commerce de Drummond	13.66 \$
CMP Mayer Inc.	(903.00) \$
1900-01-00	873.56 \$
Commission scolaire des Chênes	757.10 \$
Commission scolaire des Chênes	253.37 \$
Commission scolaire des Chênes	(253.37) \$
S.C.A. de St-André d'Acton	62.21 \$
CSE Incendie et Sécurité inc	10 779.56 \$
École L'Avenir	833.34 \$
1900-01-00	50.00 \$
Garage J. Fortier	124.16 \$
Garage J. Fortier	124.16 \$
1900-01-00	129.81 \$
Martel, Brassard, Doyon	1 565.19 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	698.96 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	1 151.66 \$
MRC Drummond	3 176.01 \$
MRC Drummond	9.00 \$
Office municipal d'habitation	2 362.00 \$
Petite Caisse	366.36 \$
Réfrigération Pole Nord Ltée	206.00 \$
R.I.G.D. Bas St-François	6 455.82 \$
La Coop Fédérée	722.74 \$
Ste-Marie Centre du Camion	125.59 \$
Transport Claude Boyce Inc.	869.14 \$
Transport Claude Boyce Inc.	234.19 \$
Usinage M.C. inc	149.00 \$
La Recharge	(21.95) \$
Pavage Drummond	125 121.94 \$
Pavage Drummond	507.94 \$
Ville de Drummondville	146.20 \$
Ville de Drummondville	2 775.66 \$
Ville de Drummondville	146.20 \$
Würth Canada Limited	81.51 \$
Fondation L'Avenir en Héritage	2 000.00 \$
	174 116.39 \$

INCOMPRESSIBLES – CONSEIL DE SEPT. 2010	
Bell Mobilite	130.11 \$
Bibliothèque Municipale	1 266.66 \$
Financière Banque Nationale Inc.	2 256.78 \$

MRC Drummond	3 078.39 \$
R.I.G.D. Bas St-François	6 455.83 \$
XITTEL inc.	113.22 \$
Transport Claude Boyce Inc.	128.68 \$
Transport Claude Boyce Inc.	64.34 \$
Bell Canada	336.39 \$
Bell Canada	128.78 \$
Bell Canada	77.19 \$
Bell Canada	96.77 \$
ADMQ	75.00 \$
F Q M	84.66 \$
Hydro Québec	427.73 \$
	14 720.53 \$

<u>SALAIRE AOÛT 2010</u>	
Salaire Août 2010	11 822.52 \$
Remises provinciales août 2010	2 281.06 \$
Remises fédérales août 2010	896.42 \$
SOUS-TOTAL SALAIRE AOÛT 2010	15 000.00 \$
SOUS-TOTAL CAP SEPT 2010	174 116.39 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES SEPT 2010	14 720.53 \$
<u>TOTAL COMPTES À PAYER SEPT 2010</u>	<u>203 836.92 \$</u>

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-265

5. GROUPE AST – ENTENTE

ATTENDU QUE la mutuelle de prévention Groupe AST a apporté des modifications aux services de santé et sécurité au travail et demande de signer un nouveau contrat qui entraînera des frais supplémentaires.

ATTENDU QUE malgré l'adhésion de la municipalité à cette mutuelle de prévention, le taux de CSST demeure plus élevé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu que la municipalité se retire de la mutuelle de prévention Groupe AST.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-266

6. DRAPEAUX BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU QUE les drapeaux installés au bureau municipal font l'objet de vandalisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire installer de nouveaux mats en stainless au travers de la toiture du portique d'entrée, soit sur le pignon afin que ceux-ci soient fixés à même les fermes de toit de

ladite toiture du portique. Il est aussi résolu qu'une dépense de 500 \$ soit autorisée pour la réalisation de ces travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-267

7. ULVERTON – RENCONTRE CARRIÈRES/SABLIÈRES

ATTENDU la résolution 105-209 de la municipalité d'Ulverton;

ATTENDU QUE la résolution R 3911-11-09 de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité d'Ulverton désire qu'une première rencontre soit planifiée, le mardi 21 septembre à 19h30 au bureau municipal d'Ulverton;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyée par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'accepter la rencontre proposée par la Municipalité d'Ulverton, soit le mardi 21 septembre à 19h30 au bureau municipal d'Ulverton;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-268

8. FÊTE DU 150^E EN 2012 – TRACT POSTAL

ATTENDU QUE les Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité se dérouleront en 2012;

ATTENDU QU'un comité des Fêtes du 150^e s'est formé et désire faire parvenir un tract postal au citoyen de la municipalité afin de les informer de l'organisation de ces festivités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser une dépense d'environ 190 \$ pour les frais d'impression et d'envoi d'un tract postal informant les citoyens des festivités des Fêtes du 150^e de la municipalité;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-269

9. FÊTE DU 150^E – COMITÉ DES FÊTES

ATTENDU QUE pour les Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité en 2012, un comité de citoyen s'est formé afin d'organiser les festivités entourant cet événement;

ATTENDU QUE le conseiller Alain-Serge Vigeant mentionne son intérêt à faire partie de ce comité à titre de représentant de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de déléguer le conseiller Alain-Serge Vigeant à faire partie du comité des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité à titre de représentant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-270

10. CAMÉRA SOLTEK – CONTRAT DE LOCATION

ATTENDU QUE la période d'essai gratuite de la caméra Soltek a pris fin.

ATTENDU QUE Promotek offre la location de cet équipement au coût de 250 \$ par mois pour la location et 225 \$ par mois pour la production d'un rapport mensuel;

ATTENDU QUE le conseil désire poursuivre l'utilisation de ladite caméra jusqu'à la fin de novembre 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de signer le contrat de location avec la firme Promotek pour la location de la caméra Soltek et ce, du 1^{er} septembre au 30 novembre 2010 pour un coût total d'environ 1 425 \$ plus les taxes applicables. Il est aussi résolu que le maire Jean Parenteau et la Directrice générale / Secrétaire-trésorière Martine Bernier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat de location.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-271

11. RÉSOLUTION D'APPUI – PROJET STATION-SERVICE

ATTENDU la demande d'appui d'un citoyen à son projet de station-service à être implanté au coin de la route Ployard et autoroute 55;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu de soumettre au CCU (Comité Consultatif en Urbanisme), l'étude de cette demande d'appui à un projet de station-service à être implanté au coin de la route Ployard et autoroute 55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-272

SÉCURITÉ INCENDIE

12. ACHAT SEPTEMBRE 2010

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour septembre 2010

		Coût unit.	Qté	Total
<u>Point d'eau du 7e rang</u>				
03 310 08 201	Excavation par Claude Boyce	1 000.00 \$	1	1 000.00 \$
02 220 00 725	Modification du réservoir d'eau pour installer prise	300.00 \$	1	300.00 \$
02 220 00 725	Pièces en PVC 6 po	1 100.00 \$	1	1 100.00 \$
02 220 04 141	Temps pompiers pour travaux manuels	15.00 \$	40	600.00 \$

Télécommunications

02 220 00 529	Antenne de rechange pour radio portatif	50.00 \$	1	50.00 \$
---------------	--	----------	---	----------

Camions

03 310 08 204	Cales de roues	25.00 \$	4	100.00 \$
---------------	----------------	----------	---	-----------

Total de la demande **3 150.00 \$**

ATTENDU QUE ces éléments ont déjà été déposés et acceptés au budget 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 3 150 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-273

ABRASIF

13. ABRASIF 2010-2011

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'achat d'abrasifs pour la saison d'hiver 2010-2011, soit abrasif et déglaçant;

ATTENDU QU'une soumission a été reçue de l'entreprise Transport Claude Boyce Inc., d'une somme de 5.75 \$ la tonne / chargée pour de l'abrasif ;

ATTENDU QU'une soumission a été reçue de l'entreprise Sel Warwick pour du produit déglaçant d'une somme de 101.50 \$ la tonne / livrée et qu'une quantité de 50 tonnes sera nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser une dépense totale d'environ 11 325 \$ plus les taxes applicables et de procéder aux achats énumérés ci-bas afin de constituer une réserve d'abrasif et de déglaçant, pour la saison hiver 2010 et 2011, soit :

- Achat de 1 000 tonnes d'abrasif au montant de 5.75 \$ / tonne, chargé de l'entreprise Claude Boyce pour un coût total d'environ 5 750 \$ plus les taxes applicables;
- Achat de 50 tonnes de déglaçant au coût de 101.50 \$ la tonne / livré, de l'entreprise Sel Warwick pour un coût total d'environ 5 075 \$ plus les taxes applicables.
- Autoriser quatre à cinq (4 à 5) heures de travail de pelle mécanique pour procéder aux mélanges abrasifs et déglaçant pour un coût total d'environ 500 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-274

14. PERSONNEL DÉNEIGEMENT 2010-2011

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au recrutement du personnel supplémentaire affecté au déneigement pour la saison hiver 2010-2011;

ATTENDU QUE Monsieur Michel Houle désire être muté et occuper la fonction saisonnière de camionneur déneigement durant la saison hivernale

2010-2011 et se désister de son poste, permanent, temps plein, d'employé de voirie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyée par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de muter Monsieur Michel Houle au poste de camionneur déneigement, la mutation prenant effet à la date du début de la saison hivernale soit le 14 novembre 2010 jusqu'au 13 mars 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-275

15. APPEL DE CANDIDATURE – EMPLOYÉ DE VOIRIE

ATTENDU la mutation de Monsieur Michel Houle au poste saisonnier de camionneur déneigement, et son désistement de son poste à permanent temps plein, d'employé de voirie;

ATTENDU QUE le poste permanent temps plein, d'employé de voirie est vacant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'offrir le poste permanent temps plein, d'employé de voirie à Monsieur Maurice Gendron qui occupait le poste saisonnier de camionneur déneigement. Il est aussi résolu qu'advenant le refus de Monsieur Gendron, la directrice générale est autorisée à faire publier un appel de candidature pour le recrutement d'un employé de voirie, permanent.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-276

16. GARAGE – CLÔTURE

ATTENDU QUE du vandalisme et tentatives de vol se sont déroulés à l'extérieur du garage municipal;

ATTENDU QU'il y aurait lieu d'installer une clôture sur le périmètre de la cour arrière du garage municipal afin d'en protéger les biens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de mandater l'inspecteur en voirie Monsieur Sidney Lynch à produire un croquis des mesures de la clôture et d'autoriser une dépense d'environ 15 000 \$ pour en faire l'acquisition et l'installation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-277

17. PAVAGE ROUTE PLOYARD – APPROCHE 8^E RANG

ATTENDU le pavage 2010 de la route Ployard;

ATTENDU QU'il y a lieu de refaire les approches au 8^e rang;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de procéder à du rechargement aux approches du 8^e rang, faisant suite au pavage 2010 de la route Ployard. Il est aussi résolu que ces mêmes approches soient rapiécées en 2011 et donc soient prévues au budget 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-278

18. VIRÉ RUE DES PINS

ATTENDU QUE du rechargement est nécessaire sur la virée rue des Pins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser du rechargement sur la virée rue des Pins. Que la quantité de rechargement soit d'environ deux voyages de dix (10) roues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-279

19. RTE MCGIVENEY – NIVELAGE

ATTENDU QUE la route McGiveney nécessite d'être nivelée sur la portion située entre le 7^e et 8^e rang;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser l'inspecteur en voirie, Monsieur Sidney Lynch, à procéder aux travaux de nivelage nécessaires sur la route McGiveney;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-280

HYGIÈNE DU MILIEU

20. VIDANGE SYSTÉMATIQUE DES FOSSES SEPTIQUES – RÉOLUTION D'INTENTION

ATTENDU QUE la MRC de Drummond veut connaître l'opinion des municipalités sur la possibilité de procéder à nouveau à un appel d'offres en commun pour la vidange systématique des boues de fosses septiques à partir de 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'informer la MRC de Drummond que la municipalité de L'Avenir désire participer à l'appel d'offres en commun pour la vidange systématique des fosses septiques situées sur son territoire, et ce, à compter de 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-281

21. EAUX USÉES – VIDANGE DES ÉTANGS

ATTENDU QUE l'inspecteur en voirie Monsieur Sidney Lynch a procédé à la mesure de boues des étangs d'épuration des eaux usées;

ATTENDU QUE ces mesures sont soumises au MAMROT (Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire) qui en a confirmé une importante présence de boues;

ATTENDU la recommandation du MAMROT, par Madame Annie Massey, de procéder à un appel d'offres pour la vidange et la disposition des boues;

ATTENDU QUE la soumission reçue de l'entreprise Terratube pour la vidange et la déshydratation d'un volume approximatif de 20 TMS de boues provenant des étangs d'épuration des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de procéder à la vidange des boues des étangs d'aération des eaux usées. Il est aussi résolu de confier le mandat de vidange des boues des étangs d'épuration des eaux usées à l'entreprise Terratube et d'autoriser une dépense d'environ

11 125 \$ plus les taxes applicables à être imputer du poste, "réserve des eaux usées".

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-282

URBANISME ET ZONAGE

22. PROCÈS-VERBAUX CCU 2009 ET ANTÉRIEURS

ATTENDU QUE le règlement 636-10 est entré en vigueur le 13 janvier 2010;

ATTENDU QU'avant le 13 janvier 2010, le règlement 496-97 était en vigueur, et ce, depuis le 6 juin 1997;

ATTENDU QU'à l'article 15 du règlement 496-97 il y est stipulé qu'un montant de 35 \$ par mois est alloué au secrétaire lorsqu'il y a une assemblée;

ATTENDU la demande de Monsieur Maurice Poirier, secrétaire du CCU (Comité consultatif en Urbanisme) d'appliquer l'article 15 du règlement 496-97 en sa faveur;

ATTENDU la recommandation à cet effet, du président du CCU Monsieur Alain Bahl;

ATTENDU QU'une quantité de dix (10) procès-verbaux sont admissibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser l'application de l'article 15 du règlement 496-97 en la faveur de Monsieur Maurice Poirier, secrétaire du CCU. Il est aussi résolu d'autoriser la Directrice générale / Secrétaire-trésorière Madame Martine Bernier, à effectuer le versement de la somme de 350 \$ due à Monsieur Poirier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-283

23. FORMATION CCU – ACTON VALE

ATTENDU QU'une formation de l'Association Québécoise d'urbanisme intitulée "Le Plan d'urbanisme : Un outil de premier plan pour le CCU" qui aura lieu à Acton Vale le 23 octobre 2010 au coût de 191.98 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser l'inscription d'une (1) personne à participer à la formation de l'Association Québécoise d'urbanisme intitulée "Le Plan d'urbanisme : Un outil de premier plan pour le CCU" qui aura lieu à Acton Vale le 23 octobre 2010 au coût de 191.98 \$ plus les taxes applicables. Il est aussi résolu de rembourser les frais de déplacement et de repas, sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-284

LOISIRS ET CULTURE

24. PAYSAGEMENT – BARIL D'ARROSAGE

ATTENDU la résolution R 2010-05-154;

ATTENDU QUE le comité d'embellissement recommande l'aménagement du sol avant la mise en terre des plantes et la planification de l'arrosage de ces plantes, par l'installation d'un baril pour ramasser l'eau de pluie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu que le budget adopté à la résolution R 2010-05-154 soit affecté à la préparation du sol ainsi qu'à l'achat d'un baril pour ramasser l'eau de pluie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

25. LOISIRS – POLITIQUE DE LOCATION DE SALLE + DISPONIBILITÉ

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

R 2010-09-285

26. AFFECTATION DE DÉPENSES – RÉSOLUTION R 2010-04-129

ATTENDU la résolution R 2010-04-129;

ATTENDU QUE les virements budgétaires interdépartementaux doivent recevoir l'approbation du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de procéder aux transferts budgétaires suivants :

De "Postes budgétaires sections greffes" vers "Loisirs": 2 715 \$

De " Adm. Assurances collectives" vers "Loisirs": 642.50 \$

De "Voirie – Assurances collectives" vers "Loisirs": 642.50 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-286

27. FÊTE NATIONALE – FACTURE À PAYER

ATTENDU QU'une facture de Controlectric No 30211 est reçue au montant total de 204.35 \$ pour des travaux électriques réalisés au garage municipal dans le cadre des festivités de la Fête Nationale organisée par le comité des Loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que la facture de Controlectric No 30211 au montant total de 204.35 \$ soit acquittée par le comité des Loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-09-287

28. COURSE CYCLISTE MAI 2011

ATTENDU QU'une demande d'intention est reçue de Vélocité Drummond pour la tenue, dans la municipalité, de la course cycliste "Première étape de la Coupe du Québec Argon 18", en mai 2011;

ATTENDU QU'une aide financière de 1 000 \$ est aussi demandée pour la tenue de cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain Bahl, et résolu d'appuyer favorablement la demande de Vélocité Drummond pour la course cycliste "Première étape de la Coupe du Québec Argon 18", à être tenue dans la municipalité en mai 2011. Il est aussi résolu qu'une aide financière de 1 000 \$ soit accordée à cet événement, somme à être prévue au budget 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

29. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois d'août 2010 est remis à tous les conseillers.

30. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2010-09-288

31. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, de lever la séance à **20 heures 52 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Martine Bernier
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 4 octobre 2010.

